

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-SEPTIÈME (487^e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 23 AVRIL 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

RÉSOLUTION CAD-11927

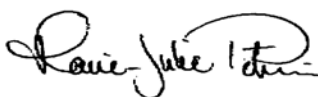
Budget d'investissement initial de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020 aux fins du Plan quinquennal d'investissement (PQI)

- ATTENDU** le Règlement général 4 « Pouvoirs des instances statutaires »;
- ATTENDU** le Règlement relatif aux affaires administratives;
- ATTENDU** les enveloppes budgétaires estimées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) pour l'année 2019-2020;
- ATTENDU** la recommandation de la vice-rectrice aux affaires administratives;

Sur PROPOSITION de Mme Catherine Laprise, APPUYÉE par M. Claude Gilbert, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

- D'** adopter le budget d'investissement initial de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020 aux fins du Plan quinquennal d'investissement (PQI), tel qu'annexé à la présente et en faisant partie intégrante.

La secrétaire de réunion,



Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 24 avril 2019